

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 novembre 2011
(convocation du 14 novembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30
M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10
M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LOTHAIRE Pierre à Mme LIRE Marie Françoise
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine
Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10
Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

Blanquefort - Parc des Jalles - Festival de la Nature 2011 - Fonds de concours 2011 - Convention - Décision

Madame TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le « Festival de la Nature », organisé par la Ville de Blanquefort, s'est tenu du 16 au 18 septembre 2011, au cours des « Journées Européennes du Patrimoine ». Il a proposé à titre gratuit et pour tout public trois soirées thématiques avec animation par des spécialistes de conférences – débats sur des sujets variés. Il s'est déroulé sur divers lieux de la commune, « Les colonnes », « la Vacherie » et le Parc Majolan.

En outre, la programmation 2011 a été complétée par le forum des acteurs de l'environnement, des expositions diverses, la tenue d'une ferme des races anciennes et des balades équestres et pédestres proposées au public.

Ce festival vise à développer l'achat local de produits locaux par les habitants de l'agglomération, notamment par la connaissance et l'échange en matière d'environnement et de développement durable, la diffusion de l'information scientifique, la compréhension des enjeux et des problématiques liées à ces thématiques, la sensibilisation du grand public et le soutien des initiatives de gestion raisonnée et de conservation du patrimoine naturel.

Conformément aux modalités habituelles de soutien financier de la CUB, il s'avère possible d'apporter une aide sous la forme d'une subvention d'équipement au titre de l'article L5215-26 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que "afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la Communauté Urbaine et les communes membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux concernés. Le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours".

Ainsi, la Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée à hauteur de 15 000 € pour l'entretien des sites affectés au Festival, ce qui correspond à 43 % de l'estimation globale du coût de la manifestation qui est de 35 000 € H.T.

Le budget de la manifestation est précisé comme suit :

DEPENSES	Montant H.T. (€)	RECETTES	Montant H.T. (€)
- Organisation de la manifestation	8 000	- Commune	20.000
- Communication	2 000	- CUB	15 000
- Expositions	5 000		
- Thémas (soirées)	6 000		
- Forum des acteurs et ferme des races anciennes	5 000		
- Logistique	9 000		
Total Dépenses	35 000	Total Recettes	35 000

Cependant, le versement de ce fonds de concours reste soumis strictement à l'adoption par la Communauté urbaine de Bordeaux en septembre 2011 d'un « Avenant au contrat de co développement », intégrant cette action dans le contrat 2009 – 2011 en substitution d'une autre action non réalisée ou abandonnée. Seule cette adoption pourra autoriser formellement le versement.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, et sous condition d'adoption d'un nouvel avenant aux contrats de codéveloppement, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de convention ci-joint,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que

D'une part, la Communauté Urbaine de Bordeaux poursuit une politique d'aménagement durable de son territoire, en particulier par la valorisation de ses espaces naturels et agricoles,

D'autre part, la tenue du Festival de la nature contribue à l'animation et au développement inter communal du Parc des Jalles, ainsi qu'à la sensibilisation du grand public,

DECIDE

Article 1 :

Un fonds de concours d'un montant de 15 000 € est attribué à la commune de Blanquefort, pour l'organisation de son « Festival de la Nature » 2011.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de ce fonds de concours.

Article 3 :

La dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2011, en section de fonctionnement, chapitre 67 – compte 6743 – fonction 8330 – CRB UD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 DÉCEMBRE 2011

PUBLIÉ LE : 7 DÉCEMBRE 2011

Mme BRIGITTE TERRAZA